



La réforme du STAV doit aussi profiter du changement !

Le projet du nouveau Bac STAV devait être à l'ordre du jour du CNEA du 9 mai 2012.

Ce projet uniquement amendé à la marge lors du dernier CTEA, est toujours inacceptable pour la majorité des organisations syndicales du public comme du privé. Pour le SNETAP et le SNEP de nombreux points font encore blocage : grille horaire (question des dédoublements de l'Accompagnement Personnalisé, LV2), la dimension technologique du STAV, les modalités d'évaluation et la sécurité.

Considérant que le nouveau contexte politique, permet d'envisager pour la rentrée de septembre 2012 des conditions plus favorables à l'enseignement agricole public, l'Intersyndicale FSU, soutenue en séance par le Sfoerta FO, le Sea UNSA, SUD Rural et la FCPE, a demandé le retrait de l'ordre du jour des trois points relatifs à la rénovation de ce diplôme.

Sous la pression d'une vingtaine de militants du SNETAP-FSU et les interventions des organisations syndicales, la DGER a accepté de reporter l'étude de ces points au CNEA de début juin. D'ici là se tiendront des réunions de travail pour finaliser le projet. L'intersyndicale portera les exigences des personnels pour la mise en place d'une filière technologique attractive et renouvelée.

Paris le 10 mai 2012

